

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

**Le 9 mars 2026 à 20h00**

## ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

### Délibérations

1. Vote du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget général
2. Vote du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe assainissement collectif
3. Vote du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe lotissement le Carrousel
4. Vote du compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe lotissement la Pommeraie
5. Affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget général
6. Affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe assainissement collectif
7. Affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe lotissement la Pommeraie
8. Fixation des taux d'imposition aux taxes ménages
9. Vote de la subvention au CCAS
10. Vote des crédits scolaires 2026
11. Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Anne
12. Vote du budget primitif 2026 du budget général
13. Vote du budget primitif 2026 du budget annexe assainissement collectif
14. Vote du budget primitif 2026 du budget annexe lotissement la Pommeraie
15. Autorisation de lancer les marchés de travaux pour l'aménagement du lotissement La Pommeraie
16. Renouvellement du contrat avec la société SMA NETAGIS pour la gestion du Système d'Information Géographique
17. Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Erbray, le 3 mars 2026

Le Maire,  
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

